

# 23. Attitudes des femmes à l'égard d'une planification des naissances en contexte africain d'agriculture

Agnès Adjamagbo<sup>1</sup>

*La transition démographique en Afrique sub-saharienne est aujourd'hui reconnue comme un processus multiforme qui se prête difficilement aux conclusions globalisantes à l'échelle du continent. Parmi les nombreux facteurs identifiés comme déterminants pour l'avenir de la fécondité dans cette partie du monde en développement, celui du statut des femmes est désormais incontesté. En effet, le mariage précoce des femmes, leur faible niveau d'alphabétisation et d'instruction, comparé aux hommes, leur sous-représentation dans les emplois du secteur moderne de l'économie ainsi que dans les sphères du pouvoir politique, la surmortalité des mères, etc., constituent autant d'obstacles au changement en matière de comportements de fécondité et de planification des naissances. Vers la fin des années soixante-dix, un nouveau courant de pensée se développe qui préconise une analyse des comportements de fécondité en Afrique en termes de relations de genre (traduction française de l'expression « gender relations »). Appliquée à l'étude des sociétés rurales, cette approche s'attache, entre autres, à décrire les effets possibles de la position économique et sociale des hommes et des femmes sur la répartition du pouvoir et des responsabilités entre conjoints au sein des ménages. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce chapitre. Il s'agit d'aborder les logiques de reproduction en milieu rural africain en dépassant le modèle explicatif classique basé essentiellement sur des facteurs individuels (tels que l'éducation, la religion, le milieu de résidence). L'étude se base sur les données d'une enquête réalisée par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, dans une région agraire du sud-ouest de la Côte d'Ivoire : la région de Sassandra. L'outil d'analyse est celui des régressions logistiques. Sont prises pour variables explicatives (une fois contrôlés l'âge, l'éducation et la religion) des données sur le statut économique*

Les premières interprétations des phénomènes démographiques en Afrique se sont longtemps inspirées de la théorie de la modernisation qui rend compte de la transition démographique dans les pays européens. Globalement, la baisse de la fécondité en Afrique devait découler de l'urbanisation, des progrès de la scolarisation et de la modernisation de l'économie, tendances majeures de l'histoire des nations africaines au lendemain des Indépendances. Mais ce schéma explicatif s'est rapidement révélé mal adapté au cas de l'Afrique sub-saharienne et la recherche d'une interprétation non économique du maintien de la forte fécondité dans cette région du monde s'est imposée. Dès lors, l'influence des facteurs socio-culturels et institutionnels sur la formation des préférences en matière de fécondité a occupé une place centrale dans les études [5, 12, 15, 16, entre autres].

La compréhension des comportements de fécondité en Afrique a rapidement progressé à la lumière des grandes séries d'enquêtes nationales réalisées au cours des trente dernières années. Cet important corpus de données, associé aux investigations démographiques et anthropologiques d'échelle plus modeste, a donné lieu à un foisonnement d'analyses sur la question. On sait aujourd'hui que la transition démographique, autrefois limitée à quelques pays d'Afrique de l'Est et Australe, s'est désormais amorcée dans la plupart des pays africains pour lesquels on dispose de données successives [6]. Cependant, dans la plupart des cas, la baisse observée reflète surtout une réalité urbaine [13]. Une grande part de l'avenir de la fécondité en Afrique sub-saharienne dépend ainsi des évolutions qui se produiront en milieu rural.

## Un cadre explicatif des comportements de fécondité en milieu rural africain

En milieu rural africain converti à l'économie d'exportation, le ménage nucléaire se compose d'un homme, de sa (ses) femme(s) et de leurs enfants, avec parfois la présence de personnes de la parenté. Ce type de ménage, qui représente le modèle dominant, constitue une unité de production autonome [8]. Autrement dit, l'homme, chef du ménage et de l'exploitation agricole, gère la production de ses champs avec l'aide de sa (ses) femme(s), de leurs enfants, auxquels s'ajoutent éventuellement d'autres parents. Dans un tel modèle, il est difficile d'isoler le couple, cellule de base des décisions en matière de fécondité, de l'environnement social et économique dans lequel il évolue. Aussi, la compréhension des comportements de fécondité en milieu rural passe-t-elle par la prise en compte des attitudes des hommes et des femmes, dans un environnement où prédomine un mode particulier d'organisation sociale. Cette perspective rejoint celle de S. Greenhalgh [9] qui préconise de ne pas séparer le culturel de l'organisation sociale, économique et politique dans l'étude des comportements de fécondité.

En effet pour S. Greenhalgh, l'étude des processus décisionnels en matière de reproduction ne peut se faire à la seule lumière du culturel et doit tenir compte également de l'influence du contexte social et économique. Poussant ce raisonnement plus à fond, Y. Pelchat [17] affirme qu'il faut, pour expliquer un régime démographique à forte natalité, démontrer « sa nécessité économique »<sup>2</sup> [17 : 151]. Un tel point de vue implique de

upe

bl

111 à l'élaboration

de l'élaboration

de l'élaboration

de l'élaboration

de l'élaboration

de l'élaboration

de l'élaboration

de l'élaboration

de l'élaboration



Celles qui parviennent à faire suffisamment de bénéfiques finissent par cesser toute activité de production pour se consacrer uniquement au commerce. Elles achètent alors en gros leur stock de produits sur les petits marchés des villages environnants et reviennent à Sassandra les vendre. Des entretiens menés auprès des commerçantes du marché de Sassandra nous ont révélé que la majorité de ces femmes, mariées, mères de famille, vivent des situations matrimoniales instables. Leur installation en ville participe alors d'une rupture progressive avec le mari et la belle-famille au profit de leur lignage d'origine avec lequel elles renforcent les liens, notamment en lui destinant une partie de leurs revenus [3].

Hormis ces femmes qui sont parvenues à développer leur propre activité en marge de la cellule domestique villageoise, la grande majorité des femmes de Sassandra travaille dans le secteur agricole en tant qu'aide familiale, c'est-à-dire pour le compte d'une autre personne (80%)<sup>4</sup>. Douze pour cent des femmes se déclarent sans activité et 8%, les plus jeunes, sont encore scolarisées. Les chiffres sont encore plus parlants si l'on croise l'activité des femmes mariées avec celle de leur mari : il apparaît alors que près de 86% des femmes mariées avec un agriculteur indépendant (ce qui constitue le cas le plus répandu dans cette région) travaillent sur l'exploitation de ce dernier.

## Contexte socio-économique et tendances de la fécondité dans la région

La région de Sassandra traverse depuis des années une série de mutations liées tout d'abord à l'introduction des cultures de rente, puis à la crise du système agraire qui débute avec la chute brutale des cours mondiaux du cacao et du café en 1988. L'essor de l'économie de plantation, à la fois créatrice de revenus et de travail, s'accompagne d'un remarquable dynamisme démographique, stimulé par d'importants flux de travailleurs migrants ainsi que par l'exercice d'une forte fécondité. La crise économique et écologique qui frappe la région dès la fin des années quatre-vingt compromet la reproduction du système agraire et s'accompagne d'importants changements dans l'organisation sociale et familiale [1].

Dans ce contexte, l'évolution de la fécondité dans la région de Sassandra s'opère globalement en deux phases. Du début de la décennie soixante-dix jusqu'au commencement des années quatre-vingt-dix, la fécondité à Sassandra ne cesse d'augmenter. Entre 1988 et 1991 notamment, l'indice synthétique de fécondité des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans passe de 7,1 à 8,4 enfants en moyenne. Cette phase d'intense fécondité est liée à l'essor des cultures cacaoyères et caféières. Elle constitue en effet un trait caractéristique d'une société agricole où les stratégies de colonisation et d'exploitation des terres cultivables sont intenses. L'augmentation régulière de la fécondité reflète un processus d'accroissement de l'intensité de la fécondité dans chaque groupe d'âge ainsi qu'un rajeunissement de calendrier de constitution de la descendance [10]. La forte fécondité dans la région est aussi à mettre en relation avec la faible technicité des pratiques agraires qui rend nécessaire le recours à la main-d'œuvre humaine. A partir de 1991 cependant, la tendance semble se renverser, on observe alors un début de baisse de la fécondité. En 1993, les femmes âgées de 15 à 49 ans ont dans l'ensemble 7 enfants en moyenne.

4. Enquête IRD-ENSEA.

Au-delà des évolutions générales, les tendances de la fécondité observées dans la région de Sassandra laissent apparaître une différenciation selon les catégories socio-économiques. Globalement, les agriculteurs indépendants affichent des niveaux de fécondité plus élevés que les salariés agricoles et les autres actifs du secteur tertiaire de l'économie et sont par ailleurs moins ouverts aux pratiques de régulation des naissances [4]. Une telle différenciation suggère ainsi que le type d'insertion économique et sociale influe sur les pratiques de fécondité des différents groupes en présence. Il importe donc d'approfondir cet aspect et de voir en quoi le rapport qu'entretiennent les populations avec les facteurs de production peut influencer les choix en matière de fécondité.

## **La planification familiale à Sassandra**

La pratique contraceptive à Sassandra est relativement marginale chez les hommes comme chez les femmes. En 1993, elle ne concerne (toutes méthodes confondues) qu'environ 8% des chefs de ménage mariés âgés de 20 à 49 ans et 4% de leurs épouses âgées de 15 à 49 ans. En ce qui concerne les seules méthodes modernes comprenant la méthode des cycles, le préservatif, la pilule et le stérilet, les proportions sont très faibles : 5% pour les hommes et 5% pour les femmes. Conformément à ce que l'on observe pour les tendances de fécondité, il existe une distinction selon les groupes socio-économiques. Parmi les hommes, les agriculteurs sont nettement moins ouverts à la contraception comparés aux autres catégories, salariés agricoles ou autres actifs du secteur tertiaire et de l'artisanat.

La faiblesse de la pratique contraceptive observée dans la région de Sassandra doit être mise en rapport avec la possibilité limitée d'accéder aux méthodes, du fait d'infrastructures sanitaires déficientes, voire inexistantes ou encore, par manque d'information. Il existe en effet à Sassandra un certain nombre de barrières structurelles qui limitent l'accès des hommes et des femmes aux services offrant des moyens de contraception. De plus, dans ce milieu à dominante patriarcale, les femmes ne sont souvent pas en position de décider des modalités de constitution de leur descendance [2].

## **Un modèle explicatif global des attitudes à l'égard de la régulation des naissances à Sassandra**

Nous avons tenu à explorer plus à fond la question de l'utilisation de la contraception en l'abordant par une démarche globale permettant de mesurer l'influence de plusieurs facteurs. Pour ce faire, la méthode des régressions logistiques qui sert à évaluer l'effet de plusieurs caractéristiques individuelles sur le risque, à âge comparable, de vouloir utiliser la contraception est tout à fait appropriée. L'influence de chaque variable est mesurée en éliminant l'influence de toutes les autres, quel que soit leur nombre. À chaque variable est associé un coefficient de régression qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur la probabilité de vouloir utiliser la contraception. L'analyse qui suit se présente en deux étapes. Une première étape explore les facteurs relatifs aux caractéristiques socio-démographiques et économiques des femmes. Une deuxième étape introduit les facteurs décrivant le statut socio-économique de leurs maris.

Dans le tableau 1, nous présentons les coefficients associés aux variables indépendantes sous leur forme exponentielle. Une variable qui augmente le risque de vouloir utiliser un moyen moderne de contraception multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1 ; une variable qui diminue le risque multiplie le quotient de référence par une quantité inférieure à 1. Ainsi, si le fait d'avoir contracté une union traditionnelle diminue le risque de vouloir pratiquer la contraception moderne par rapport aux femmes en union libre, le coefficient associé à cette variable sera un nombre inférieur à 1, en l'occurrence 0,68 et on dira alors que, toutes choses égales par ailleurs, le risque de vouloir utiliser la contraception est réduit de 32% pour les femmes ayant fait un mariage traditionnel.

Nous avons retenu un ensemble de variables explicatives relatives aux caractéristiques socio-démographiques et culturelles que nous considérons comme susceptibles d'influer sur l'attitude des femmes à l'égard de la planification familiale. Chaque modèle correspond à l'introduction d'une nouvelle variable explicative dans l'analyse. Cette démarche progressive permet de comparer l'effet des variables les unes par rapport aux autres. Quels sont donc les facteurs susceptibles d'influencer les femmes à vouloir ou à ne pas vouloir, utiliser la contraception ?

En premier lieu, l'observation des risques relatifs des femmes mariées de vouloir utiliser la contraception dans l'avenir montre que l'âge joue un rôle déterminant, notamment dans les classes d'âges élevées. Alors que l'on pourrait croire qu'une femme âgée, ayant déjà constitué tout ou partie de sa descendance, est plus susceptible qu'une jeune fille de vouloir utiliser un moyen de contraception, cela ne se vérifie pas. Au contraire, l'âge agit négativement sur la propension des femmes à vouloir utiliser la contraception. Quelle que soit la variable introduite, tout au long de l'analyse, les femmes de 40 ans et plus ont un risque significativement plus faible (entre 50 et 60% plus faible) que les autres de vouloir utiliser la contraception.

En d'autres termes, il existe un effet de génération sur l'attitude à l'égard de l'usage d'un moyen de régulation des naissances, toutes choses égales par ailleurs. Le comportement des autres classes d'âge ne diffère pas significativement de la classe d'âge de référence des 25-29 ans. Ces résultats se maintiennent après ajustement des autres variables, du modèle 1 au modèle 7.

Néanmoins, lorsqu'on introduit les variables de parité et d'instruction, l'effet de l'âge se modifie (modèles 8 et 9). Ainsi, les femmes de 30 ans et plus se distinguent-elles de celles de 15-29 ans par une attitude plus négative à l'égard de la contraception. Autrement dit, les distinctions observées entre les femmes jeunes et les plus âgées en matière de contraception sont le reflet d'une différence de niveau d'instruction. Par ailleurs, à parité égale, l'attitude négative des femmes les plus âgées à l'égard de la contraception est significativement plus forte que dans les classes d'âges les plus jeunes (moins de 30 ans). Les réticences à l'égard de l'usage d'un moyen de contraception diminuent avec le nombre d'enfants. La variable parité doit cependant être utilisée avec nuance du fait qu'elle est fortement corrélée avec l'âge.

L'origine ethnique a un effet également fort sur l'intention d'utiliser la contraception. Les Baoulé ne se distinguent pas significativement des autres ethnies ivoiriennes (la tendance serait plutôt négative mais elle n'est cependant pas significative). Les femmes des ethnies étrangères, burkinabè ou autres, ont en revanche une attitude significativement plus négative à l'égard de la contraception. Leur risque d'utiliser ultérieurement la contraception est en effet réduit de plus de moitié par rapport aux autres ethnies ivoiriennes.



L'effet de l'ethnie se maintient toutes choses égales par ailleurs, il s'affaiblit néanmoins lorsqu'on prend en compte la variable de la scolarisation. Autrement dit, pour les femmes de nationalité étrangère, la scolarisation a un effet favorable sur l'utilisation de la contraception, toutes choses égales par ailleurs.

En résumé, en dehors de l'âge, l'ethnie, l'éducation et la parité ont un effet propre particulièrement fort sur l'attitude des femmes à l'égard de la contraception. D'autres variables ont un effet propre, quoique de moindre intensité, notamment la religion. Ainsi, les protestantes ont un risque deux fois plus élevé de vouloir utiliser la contraception, mais là encore, cette particularité s'explique par leur niveau d'instruction plus élevé puisque l'introduction de la variable instruction annule l'effet de la religion (modèle 9).

Le type d'union a également un effet propre sur l'attitude à l'égard de la contraception. Les femmes en union monogame ont un risque 1,5 fois plus élevé que les polygames de vouloir utiliser un moyen contraceptif moderne. Contrairement à ce que l'on observe pour la religion, le type d'union est indépendant de l'instruction : son effet se maintient tout au long de l'analyse, du modèle 1 au modèle 9. Autrement dit, il existe un effet propre de la monogamie sur l'attitude des femmes à l'égard de la planification des naissances.

## L'influence des caractéristiques du mari

Le souhait des femmes d'utiliser la contraception est également révélateur d'une adhésion à un modèle idéal de famille. Dans une région où le nombre moyen d'enfants par femme s'élevait à 7 en 1993, il nous est apparu intéressant de travailler sur le risque pour une femme d'adhérer à un modèle de famille inférieur à la norme dominante.

Le tableau 2 intègre des variables relatives au statut social, culturel et économique du mari. Il s'agit du statut matrimonial, de l'activité, du statut dans l'activité, de l'ethnie et de l'éducation. Nous avons fait l'hypothèse que ces variables sont susceptibles d'influencer les femmes à désirer moins de 7 enfants, c'est-à-dire un nombre inférieur à l'indice synthétique de fécondité observé dans la région en 1993. Afin de ne pas biaiser les résultats, l'analyse prend en compte également les caractéristiques propres à la femme, y compris celles qui se sont révélées avoir un effet significativement fort dans l'analyse précédente. Ainsi, l'âge de la femme, sa parité, son ethnie, sa religion, son niveau d'instruction et son activité ont été contrôlés.

Il apparaît que le risque pour une femme de vouloir moins d'enfants que le modèle dominant dans la région est fortement lié au statut socio-économique du mari. Le fait d'avoir un époux appartenant à la catégorie socio-professionnelle des commerçants-artistes multiplie par deux les chances pour une femme d'adhérer à un modèle familial relativement restreint. De même, toutes choses égales par ailleurs, ce risque augmente dans des proportions similaires lorsque l'homme exerce son activité de façon indépendante. Le statut matrimonial du mari est également fortement associé à un idéal restreint de famille chez les femmes : les femmes mariées à un monogame ont une fois et demi plus de chances de vouloir moins d'enfants que la moyenne par rapport à celles mariées à un polygame. En revanche, les variables ethnie et éducation du mari ne sont pas significativement corrélées avec les aspirations des femmes en matière de descendance. Il y a donc bien, toutes choses égales



par ailleurs, un effet propre de l'activité du mari, en particulier de son type d'intégration dans le tissu économique.

**Tableau 2 : Régressions logistiques de la fréquence des femmes mariées qui désirent avoir moins de 7 enfants au total selon certaines caractéristiques de leur mari (risques relatifs)**

Variables indépendantes	Catégorie	Désire moins de 7 enfants au total
Statut matrimonial du mari (polygame)	Monogame	1,444**
Activité du mari (agriculteur)	Commerçant artisan	2,171***
	Autre actif	1,818
Statut du mari dans l'activité (non indépendant)	Indépendant	2,152**
Ethnie du mari (autre ethnie ivoirienne)	Baoulé	0,973
	Burkinabé	1,749
	Autre étranger	1,415
Éducation du mari (non scolarisé)	Primaire	0,826
	Secondaire et plus	1,198

Notes : Degré de significativité : \*0,05, \*\*0,01, \*\*\*0,001. Contrôlé par l'âge, la parité, l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction et l'activité de la femme.

Dans le tableau 3 nous avons mesuré la relation statistique entre le nombre moyen d'enfants mis au monde par les femmes et certaines caractéristiques de leurs maris (origine ethnique, activité et statut dans l'activité) en contrôlant l'âge.

On obtient alors des coefficients de corrélation très significatifs. Le statut du mari dans l'activité s'avère une variable particulièrement corrélée au nombre d'enfants qu'a une femme ( $p=0,000$ ), vient ensuite l'origine du mari (0,0002) et enfin l'activité qui bien qu'affichant un coefficient relativement plus faible n'en reste pas moins corrélée au seuil de 0,01. En d'autres termes, il apparaît que là encore, à âge égal, les différences de niveaux de fécondité entre les femmes sont étroitement liées au statut de leur mari dans l'activité : les femmes mariées à un homme exerçant une activité de façon indépendante ont plus de chances d'avoir une fécondité élevée par rapport à une femme dont le mari travaille pour le compte d'un employeur.

\*

\* \*

Les analyses qui précèdent soulignent le fait que l'activité agricole associée au contrôle des facteurs de production correspond à un profil plus élevé de fécondité par rapport aux autres catégories (commerçants-artisans ou autres travailleurs des secteurs tertiaire et secondaire) exerçant leur activité de manière non indépendante. Il semble donc bien, comme le suggère l'approche institutionnelle, que les attitudes en matière de fécondité trouvent une certaine cohérence dans le mode de production. Les régressions logistiques montrent par ailleurs qu'expliquer le niveau de fécondité des femmes par l'activité et le statut dans l'activité de leur mari ne découle pas d'un choix arbitraire. En effet, l'étroite implication des femmes dans les activités de production de leur mari et leur faible autonomie économique nécessitent une démarche différente de celle, habituellement retenue, basée exclusivement sur

des facteurs individuels. L'approche institutionnelle combinée à la perspective en termes de relations de genre offre une ouverture intéressante pour mieux cerner le contexte pertinent d'élaboration des choix en matière de reproduction en Afrique sub-saharienne. Cependant, afin d'affiner cette perspective, il importe désormais de constituer des indicateurs synthétiques de la position respective des hommes et des femmes dans un environnement économique et familial donné.

**Tableau 3 : Nombre moyen d'enfants par femme par âge selon les caractéristiques socio-économiques de leur mari en 1993**

	Origine du mari de la femme (p = 0,0002)***			
	Baoulé	Autre ivoirienne	Burkinabé	Autre étrangère
15-19 ans	0,8	0,8	0,7	0,7
20-24 ans	1,9	2,0	1,9	2,5
25-29 ans	4,0	3,4	3,1	3,9
30-34 ans	5,7	4,6	4,8	5,3
35-39 ans	6,8	6,1	5,8	6,1
40-44 ans	6,8	6,1	6,6	7,6
45-49 ans	6,4	6,9	6,5	5,4
Total	4,8	3,9	3,6	4,6
Effectif	145	699	109	135

	Activité du mari (p = 0,0257)**			Statut du mari dans l'activité (p = 0,000)***	
	Agriculteur	Commerçant Artisan	Autre	Indépendant	Non indépendant
15-19 ans	1,0	0,6	0,4	0,8	0,8
20-24 ans	2,2	1,6	1,8	2,2	1,9
25-29 ans	3,4	3,5	3,3	3,7	3,1
30-34 ans	4,9	4,5	4,6	4,9	4,6
35-39 ans	6,5	5,8	5,5	6,7	5,5
40-44 ans	6,8	6,7	5,5	6,8	5,9
45-49 ans	6,5	5,6	5,3	6,6	6,4
Total	4,2	3,7	3,7	4,5	3,4
Effectif	759	175	154	666	422

Notes : Seuil de significativité \*\*\*p < 0,001 \*\*p < 0,01 \*p < 0,05.

## Bibliographie

1. ADJAMAGBO A., 1998a, Changements socio-économiques et logiques de fécondité en milieu rural Ouest-africain : le cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire, *Thèse de doctorat*, Université de Paris X Nanterre, 272 p + annexes.
2. ADJAMAGBO A., 1998b, Inégalités sexuelles et santé de la reproduction dans un contexte rural africain en mutation, *Communication présentée au Séminaire sur Gender Inequalities and Reproductive Health : Changing Priorities in an Area of social Transformation and Globalization, 16-19 novembre 1998*, Campos de Jordao, Brésil, 24 p., multigr.
3. ADJAMAGBO A., 1999, Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux - le dilemme féminin à Sassandra (Côte-d'Ivoire), *Les dossiers du CEPED*, no 51, CEPED, Paris, 35 p.
4. ADJAMAGBO A., VIMARD P. et GUILLAUME A., 1997, Fécondité et demande de planification familiale à Sassandra, in GUILLAUME A., IBO J. et KOFFI N., Eds., *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-ouest de la Côte-d'Ivoire)* ; ENSEA, ORSTOM, GIDIS-CI, Paris, p. 269-286.
5. CALDWELL J., 1976, Toward a restatement of demographic transition theory, *Population and Development Review*, Vol. 2, n° 3.4, p. 321-366.
6. CLELAND J., ONUOHA N., TIMAEUS I., 1994, Fertility Change in sub-saharan Africa : A Review of Evidence, in LOCOH T. and HERTRICH V., Eds., *The Onset of Fertility Transition in sub-saharan Africa*, Ordina Editions, Liège, p. 1-20.
7. DAGENAIS H. et PICHÉ D., 1994, Conceptions et pratiques de développement : contributions féministes et perspectives d'avenir, in DAGENAIS H. et PICHÉ D., Eds., *Women, feminism and development, Femmes, Féminisme et développement*, Canadian Research Institute for Advancement of Women, Mc Gill-Queens University Press, Montréal, Kingston, London Buffalo, 442 p.
8. FAUSSEY-DOMALAIN C. et VIMARD P., 1991, Agriculture de rente et démographie dans le sud-est ivoirien, une économie villageoise assistée en milieu forestier périurbain, *Revue Tiers Monde*, t. XXXII, n° 125, Janvier-Mars 1991, p. 93-114.
9. GREENHALGH S., 1994, *Anthropological Contributions to Fertility Theory*, New York, The Population Council, Research Division, Working Paper n° 64, 32 p.
10. GUILLAUME A. et VIMARD P., 1994, Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (sud-ouest de la Côte-d'Ivoire), in KOFFI N., GUILLAUME A., VIMARD P., ZANOU B. Eds., *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, Paris, p. 143-168.
11. JEWSEWICKI B., 1987, Vers une anthropo-sociologie historique des populations, *Cahiers d'études africaines*, Vol. XXVII, cahiers 1-2, n° 105-106, p. 107-121.
12. LESTHAEGHE R., 1989, Social Organization, Economic Crisis and the Future of Fertility Control in Africa, in LESTHAEGHE R., Ed., *Reproduction and Social Organization in sub-saharan Africa*, University of California Press, Berkeley, p. 475-505.
13. LOCOH T. et MAKDESSI Y., 1996, Politique de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne, *Les dossiers du CEPED*, n° 44, CEPED, Paris, 47 p.
14. LOCOH T., LABOURIE RACAPE A. et TICHIT C., 1996, *Genre et Développement, des pistes à suivre*, Documents et Manuels du CEPED, n° 5, CEPED, Paris, 154 p.
15. McNICOLL G., 1980, Institutional Determinants of Fertility Change, *Population and Development Review*, Vol. 6, n° 3, p. 441-462.
16. OPPONG C. and BLEEK W., 1982, Economic Models and Having Children : Some Evidence From Kwahu, Ghana, *Africa*, Vol. 52, n° 4, p. 15-33.

17. PELCHAT Y., 1996, Expliquer les tendances démographiques en Afrique sub-saharienne : les ambiguïtés du recours à la culture, *Cahiers Québécois de Démographie*, Vol. 25, n° 1, p. 133-162.
18. PICHÉ V. et POIRIER J., 1995, Les approches institutionnelles de la fécondité, in GÉRARD H. et PICHÉ V., Eds., *La sociologie des populations*, Presses de l'Université de Montréal, AUP ELF/UREF, Montréal, p. 117-137.

Adjamagbo Agnès. (2001)

Attitudes des femmes à l'égard d'une planification des naissances en contexte africain d'agriculture de rente

In : Gendreau Francis (ed.), Poupard M. (collab.) Les transitions démographiques des pays du Sud. Montréal (CAN) ; Paris : AUPELF-UREF ; ESTEM, 345-356. (Universités Francophones : Actualité Scientifique)

Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF, 3., Rabat (MAR), 1998/12/09-12. ISBN 2-84371-115-0